



**Compte rendu de la réunion de samedi 16 février 2013
au Château de la Gournerie (Saint-Herblain) de 9h à 12h30.**
(Maryvonne Carpentier)

La Fédération des Amicales Laïques de Loire Atlantique a mis en place un temps d'échanges et de réflexion avec les membres de son réseau autour de l'éducation populaire le samedi 16 février, matinée animée par Patrick Maurieras à la Gournerie à Saint Herblain pour renforcer la dynamique suscitée par l'organisation du Congrès de la Ligue de l'enseignement qui aura lieu du 27 au 30 JUIN 2013 au Palais des Congrès à Nantes sur le thème de l'Éducation Populaire au 21^{ème} siècle..



En première partie de la matinée **Michel Ménard**, député socialiste de la 5^{ème} circonscription de Loire-Atlantique, est venu présenter le document qu'il a rédigé et qui est édité à la Fondation Jean Jaurès, document consacré à l'Éducation populaire ("Le temps de l'engagement") avant-garde des progrès et de l'expérimentation, téléchargeable en suivant ce lien :

(<http://www.jean-jaures.org/Publications/Les-essais/Education-populaire-le-temps-de-l-engagement>)

La refondation de l'école est l'engagement prioritaire du Président de la République.

« L'objectif essentiel de cette réorganisation est de réduire les inégalités entre les élèves et de favoriser la réussite et l'épanouissement de chacun d'entre eux, en articulant au mieux temps scolaire, temps périscolaire, travail personnel, activités culturelles et sportives et vie de famille. Cette articulation sera le fruit d'un véritable partenariat entre les secteurs scolaire, communal et intercommunal, associatif, départemental, national. Un calendrier des grandes étapes de cette nouvelle mise en place est d'ores et déjà fixé. Ainsi, de février à mars, les lignes directrices seront mises en place. Dès la fin mars, les parents sauront si leur commune passe aux 9 demi-journées à la rentrée 2013 ou bien en 2014. En avril 2013, l'organisation sera fixée et communiquée à tous les acteurs impliqués. Enfin, à partir de mai 2013 seront engagés les travaux préparatoires pour la rentrée 2013. »

(<http://michelmenard-deputedelacirconscriptiondeloire-atlantique.hautetfort.com/>)

Le projet de loi de refondation de l'école présenté en Conseil des ministres le 23 Janvier, sujet d'actualité brûlant, est l'occasion de développer et renforcer les partenariats des mouvements d'Éducation Populaire avec les écoles pour accompagner les communes dans la réorganisation des temps scolaires et dans la construction d'un

projet éducatif de territoire . Le moment est crucial, nous sommes à un tournant majeur pour revivifier les mouvements d'Education Populaire mis en berne sous les gouvernements de droite. Le 31 Mars est la date limite fixée aux mairies qui voudront demander une dérogation pour repousser à la rentrée 2014 la mise en place de la semaine de 4 jours 1/2 prévue pour la rentrée de septembre 2013. D'où la nécessité de passer en mode projet le plus vite possible pour avancer dans la réorganisation du temps scolaire au bénéfice des enfants scolarisés dans l'enseignement primaire public . Le Conseil Général accompagnera, y compris financièrement, les projets Educatifs de Territoire.

En seconde partie de la matinée les intervenants François Le Ménahèze (ICEM-Mouvement Freinet), Guy Lavrilleux (CRAP-Cahiers Pédagogiques), Michel Le Jeune (Ligue de l'Enseignement) ont animé un débat en insistant sur la nécessité de se mobiliser collectivement pour reconstruire l'école cassée par les gouvernements précédents sous le signe de l'économie libérale et la marchandisation des activités péri-scolaires.



François Le Ménahèze, Directeur de l'école publique de St Lumine de Clisson, ex-maître à l'IUFM, administrateur FAL44, a fait ressortir tous les points positifs de cette réforme : le recentrage sur la maternelle, la formation des enseignants, le retour de la pédagogie, le retour d'une politique de cycles et, bien sûr, la volonté de s'appuyer sur les rythmes de l'enfant. Il a ensuite analysé les freins dans sa collectivité et argumenté sur la nécessaire coopération à mettre en place entre les municipalités, les enseignants, les parents d'élèves et les associations d'Education Populaire.

Guy Lavrilleux, ancien enseignant de Lettres et formateur à l'IUFM, a développé la question de la transversalité complémentaire entre les enseignants et les mouvements d'Education Populaire, et évoqué dans la formation des maîtres la fusion nécessaire entre l'aspect disciplinaire et l'aspect professionnel de la transmission du savoir disciplinaire. Les ESPE (*Ecoles supérieures du professorat et de l'Education*) qui remplaceront les anciens IUFM devront fixer de nouveaux objectifs aux enseignants qui auront pour mission d'apprendre à apprendre aux enfants, au-delà du traditionnel critère de réussite en France mesurée par les résultats et les diplômes. Les ESPE devraient permettre de repositionner les rythmes scolaires et mettre en phase l'école avec la société actuelle. La réforme des rythmes scolaires dans le primaire est la première étape à réussir pour réussir le changement ; pour cela il faut convaincre qu'on doit évoluer.

Michel Lejeune, spécialiste, par ailleurs, de chronobiologie à la Ligue, base son exposé sur la phrase de Vincent Peillon, au Salon de l'Éducation « *J'ai besoin de vous* »

Besoin des mouvements d'Éducation populaire, besoin de la Ligue de l'Enseignement et des réflexions constructives menées surtout avec l'accélération du calendrier de mise en place de la réforme.

Suit une analyse tryptique du monde de l'Éducation qui ne se cantonne pas à la seule Éducation Nationale, volet 1, auquel il faut ajouter, volet 2 le tissu associatif et, en volet 3, les collectivités locales qui, depuis les lois de décentralisation, doivent mettre en place des activités éducatives Les PEL (projets éducatifs locaux) sont le gage de la réussite de la refondation de l'école.

Pour répondre à la demande de notre ministre: « SOYONS ACTEURS dans les PEL » pour qu'ils défendent de vraies valeurs d'éducation.

« La première marche de la refondation de l'école, il ne faut pas la rater »

Conclusion

Comment agir ?

Par des réunions de sensibilisation sur nos territoires locaux, des cafés pédagogiques, et notre engagement dans les actions d'accompagnement.

Certes, il reste bien des questions actuellement encore sans réponse mais l'engagement sur la modification des rythmes scolaires dès septembre 2013 est indispensable même si tout n'est pas parfaitement efficace dès la 1^{ère} année, afin d'enclencher ce processus d'amorce d'une réforme en profondeur.

La résistance au changement est flagrante dans le département tant chez certains enseignants que chez des parents d'élèves, voire des associations ; aussi, il faut investir les communes pour expliquer, désamorcer les blocages et lever les freins.

Vu, Françoise SIMON